



Année sportive 2020-2021

Charte du PAHB

En participant aux entraînements, compétitions et activités du PAHB, tout licencié doit accepter la charte ci-dessous :

Licence obligatoire Toute personne non licenciée ne pourra pas participer et être présent sur les lieux des entraînements et des matchs.

Deux entraînements d'essai sont proposés au-delà la licence obligatoire.

Participation à la vie du club Tout adhérent majeur, ainsi que les parents des licenciés mineurs, pourront être sollicités pour participer d'une manière ou d'une autre à l'organisation des matchs, des soirées, des différentes manifestations organisées par le PAHB. Présence à l'Assemblée générale souhaitable.

Présence et attitude aux entraînements Tout licencié s'engage à être assidu aux entraînements et aux matchs, se montrer ponctuel quel que soit son âge. Respecter les entraîneurs et bénévoles du club. **Prévenir l'entraîneur et/ou le coach de sa catégorie en cas d'absence.**

Esprit club tout licencié respectera les adversaires, coéquipiers, arbitres, etc, et aura une attitude irréprochable répondant à l'esprit ouvert et convivial du club.

Equipement Tous les maillots doivent être IMPERATIVEMENT remis dans le sac des maillots après le match et seront lavés à tour de rôle par un membre de l'équipe. Le jeu de maillot doit être complet et vérifié avec chaque match.

Le souhait du club est que chaque licencié porte les couleurs du club pour tous les matchs à domicile et à l'extérieur et que l'identité du club soit réelle et visible.

Le club propose à un tarif préférentiel la veste du club ainsi que la panoplie complète du parfait handballeur(se).

Pour les licenciés ne possédant pas de ballon. Le club prête un ballon pour la saison et devra être redonné à la fin de la saison.

Les déplacements sont à la charge des licenciés ou des parents pour les licenciés mineurs. Un planning sera mis en place en début de saison pour chaque catégorie.

Pour les équipes évoluant dans **les championnats régionaux**, les mini bus pourront être mis à disposition des équipes suivant les disponibilités.

Le coach ou les parents référents de chaque équipe seront responsables du planning de déplacements, du planning de lavage des maillots, de la distribution et la récupération des documents.

Droit à l'image Autorise le club à utiliser les photos, vidéos lors des compétitions, entraînements, manifestations dans le but de promouvoir le PAHB, à communiquer sur les supports médiatiques du club, journaux, flyers, réseaux sociaux...

Oui **Non** **(Barrer la mention inutile)**

Le club s'engage à assurer l'accompagnement des joueurs en match, et propose des entraînements adaptés avec des entraîneurs qualifiés.

Je m'engage à respecter cette charte

Nom et Prénom du licencié :

Nom du représentant légal :

Date :

Signature du licencié

Signature du représentant légal